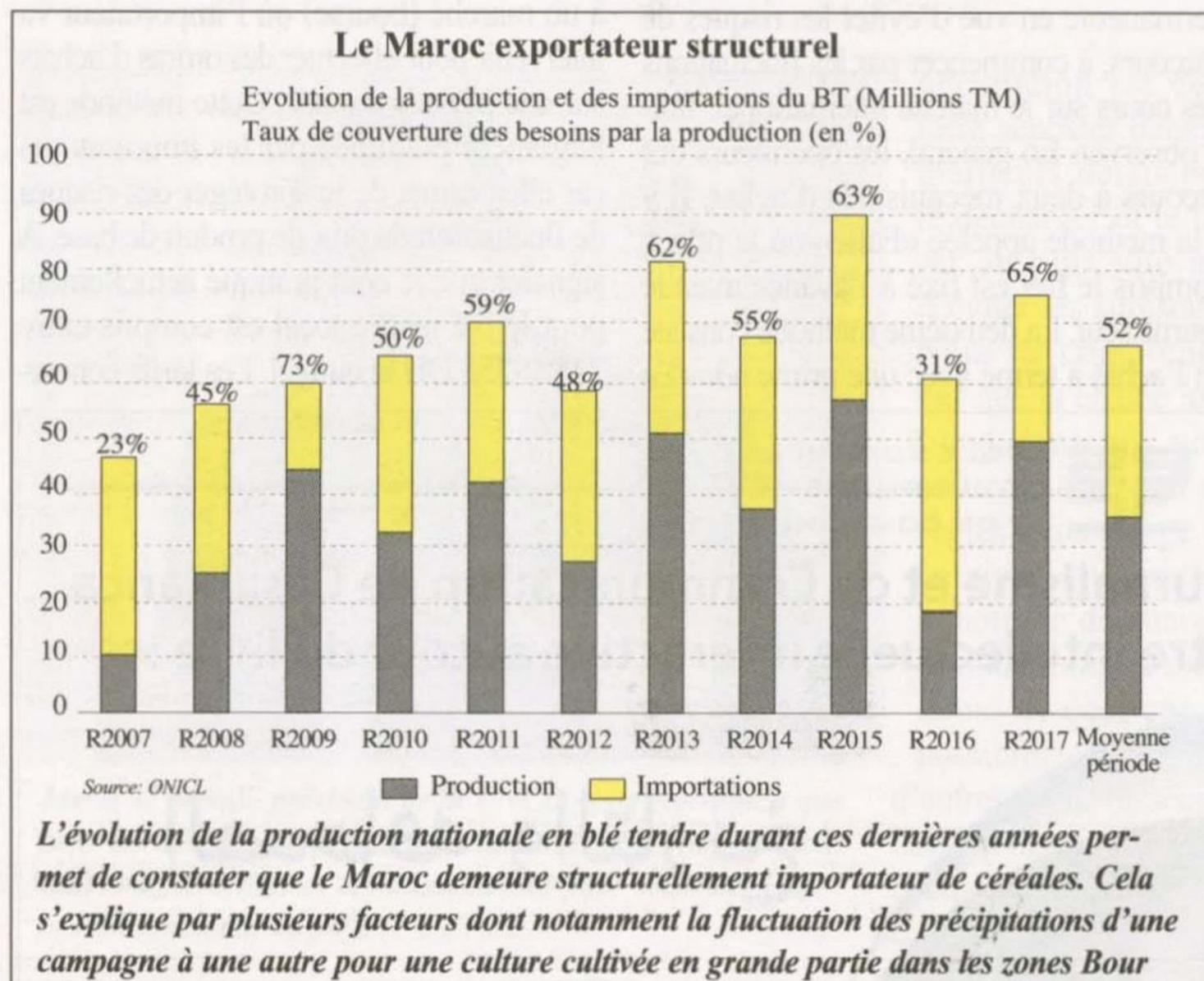


## Négoce de céréales

# Comment le Maroc assure ses stocks

- Plus de 40% des besoins en blé tendre couverts par les importations
- Le Marocain consomme six fois plus de pain que le Français
- Fluctuations des cours, logistique,... les préoccupations des opérateurs de la filière

**G**ARANTIR l'approvisionnement régulier du marché local en céréales, particulièrement le blé tendre, constitue un enjeu stratégique pour la sécurité alimentaire du pays. Cela s'explique notamment par deux facteurs: le premier est en rapport avec l'importance de la consommation na-



tionale en céréales. Au Maroc, la consommation moyenne de blé tendre par an et par habitant avoisine 200 kg, «ce qui représente trois fois plus que la moyenne mondiale,

et six fois la consommation française de pain», signale Jamal M'hamdi, président de la Fédération nationale des négociants en céréales et légumineuses (FNCL).

Le deuxième facteur concerne la dépendance aux importations du fait que la production nationale n'arrive pas à assurer l'autosuffisance. Durant les cinq dernières campagnes agricoles, la moyenne de la production nationale des céréales enregistrée était de 83,65 millions de quintaux, dont 42 millions de blé tendre, rappelle le président de la FNCL. Cela a permis au Maroc de couvrir ses besoins en céréales à hauteur de 55,54%, ajoute-t-il, et le reste provient du marché international. En volume, cela se traduit par des importations de l'ordre de 67 millions de quintaux de céréales, dont 33 millions de blé tendre et 21 millions de maïs. M'hamdi tient à souligner le rôle joué par les 26 membres composant la FNCL dans l'approvisionnement du marché local en répondant aux besoins notamment des mi-

## Négoce de céréales

# Comment le Maroc assure ses stocks

noteries. «En plus des 90% des importations de céréales, nos adhérents interviennent également pour assurer la collecte et la commercialisation de plus de 80% de la production nationale de blé tendre», explique le président de la FNCL. Tout cela pour un montant avoisinant 8 milliards de DH.

L'opération d'importation des céréales est complexe nécessitant une veille

permanente en vue d'éviter les risques de parcours, à commencer par les fluctuations des cours sur le marché international, fait-il observer. En général, les opérateurs ont recours à deux mécanismes d'achat. Il y a la méthode appelée «Falte» où le prix y compris le fret est fixé à l'avance avec le fournisseur. La deuxième méthode consiste en l'achat à terme avec une prime adossée

à un marché (bourse) où l'importateur va intervenir pour effectuer des ordres d'achats sur une période donnée. Cette méthode est largement pratiquée par les importateurs car elle permet de les protéger des risques de fluctuation du prix de produit de base. A signaler que le coût pratiqué actuellement pour le blé tendre local est compris entre 245 et 255 DH le quintal. Les tarifs concer-

nant le blé tendre importé varient, eux, entre 260 et 270 DH. En plus de tous les risques encourus, la profession est aussi victime des aléas de gouvernance et logistique portuaire qui entraînent des retards dans le déchargement des navires, ce qui se traduit par des coûts supplémentaires (voir entretien).

Par ailleurs, le suivi de l'approvisionnement de ce marché est assuré par l'Office national interprofessionnel des céréales et des légumineuses (ONICL). Ce dernier apporte l'assistance technique et l'information nécessaires aux différents intervenants sur le marché: importateurs, commerçants, minotiers, stockeurs... A cela s'ajoute la gestion des silos portuaires à Casablanca, Agadir, Safi et Nador. Parmi les missions phares de l'ONICL, la protection de la production nationale via les droits de douanes et la promotion de sa commercialisation. Pour ce dernier point, plusieurs opérations sont gérées par l'Office pour le compte de

### Réglementation du marché

**L**E marché des céréales et des légumineuses est réglementé par un cadre juridique réglementé notamment par la loi n° 12-94 relative à l'Office national interprofessionnel des céréales et des légumineuses (ONICL) et à l'organisation de ce marché. Selon l'article 24 de cette loi, l'importation et l'exportation des céréales, des légumineuses et des produits qui en sont dérivés sont libres. Mais la gestion de ce secteur sensible et stratégique est sous la supervision de l'ONICL. Ce dernier a pour mission principale d'assurer le suivi d'approvisionnement du pays de ces produits et intervenir en cas de situations exceptionnelles à travers notamment des achats et des importations. □

l'Etat pour un budget qui varie entre 2 et 5 milliards de DH. Une grande partie de ces opérations concerne la farine subventionnée et le blé tendre local. Ainsi, l'ONICL s'occupe de la gestion des appels d'offres (AO) du blé tendre pour farines subventionnées. Près de 6 AO sont lancés par an, signale El Bachir Arbani, Chef de la division de la commercialisation (production nationale-importation) à l'ONICL. Cela permet d'assurer l'approvisionnement de 45 zones de fabrication de la farine subventionnée à l'échelon national. En plus des AO, l'Office assure également d'autres opérations comme notamment la compensation des farines subventionnées et leur transport ainsi que la prime de stockage et la subvention forfaitaire. □

Noureddine EL AISSI

# Les professionnels pour un nouveau modèle de gouvernance



- Une couverture adaptée contre les risques de change et les fluctuations des cours

- Et une amélioration de la gestion des infrastructures logistiques portuaires

- Objectif, réduire les délais de déchargement des navires

- **L'Economiste: Quels types de risques affrontent les négociants en céréales au Maroc?**

- **Jamal M'hamdi:** En l'absence d'outils de couverture adaptés, nous demeurons exposés à une multitude de risques, tels que les risques de change et les risques de retournements de marché.

Nous sommes à cet effet en contact avec les autorités compétentes pour trouver des solutions, en adéquation avec les pratiques internationales. Cela dit, nous sommes également confrontés à des problématiques d'un autre ordre. Tout



*Jamal M'hamdi, président de la FNCL, reste convaincu que pour les céréales, la production nationale et les importations sont complémentaires et indissociables pour sécuriser l'approvisionnement du pays (Ph. FNCL)*

blé tendre sont antinomiques avec la production nationale. Ceci est fondamentalement faux. La production nationale et les importations sont complémentaires et indissociables pour sécuriser l'approvisionnement du pays. Notre filière étant complexe, nous sommes convaincus que les solutions ne peuvent émerger que dans

occupation est de le faire accoster dans les meilleurs délais pour le décharger et le libérer au plus vite afin d'éviter les surestaries. Nous ne comprenons pas que la chaîne logistique dans nos ports soit contrariée par des règles d'accostage restrictives qui limitent le nombre de quais de déchargement à un ou deux, et écartent les possibilités d'exploiter

d'autres quais, fussent-ils libres et disponibles, pour décharger nos cargaisons. Ceci pour dire et rappeler qu'une bonne gouvernance des infrastructures logistiques portuaires doit se traduire par une réduction des temps d'attente et des délais de

déchargement des navires, avec comme corollaire une baisse significative des montants de surestaries payées, en devise, par les importateurs céréaliers.

- **Le marché des légumineuses reste encore marginalisé dans les activités de votre fédération. Avez-vous des projets en perspective?**

- Bien que nos statuts couvrent les légumineuses, le profil de nos adhérents a fait que nous n'avons pas eu l'occasion jusqu'à présent de nous consacrer à ce sujet avec toute l'attention qu'il mérite. Nous avons récemment été sensibilisés par les autorités publiques sur les particularités et potentialités de cette filière et de son organisation, et avons décidé de nous y atteler en entamant des premiers contacts avec certains négociants en légumineuses pour les amener à intégrer notre fédération. □

Propos recueillis par  
Noureddine EL AISSI

### Les précisions de l'ANP

**E**N réaction aux reproches avancés par le président de la FNCL, des précisions ont été formulées par la direction du port de Casablanca. Premièrement, elle précise que les installations portuaires dédiées au traitement du trafic des céréales au port de Casablanca sont dimensionnées en tenant compte du volume annuel des céréales qui transitent par le port et qui est en moyenne entre 4 et 5 millions de tonnes. Ces installations disposent des capacités suffisantes permettant d'assurer le transit du trafic des céréales dans de meilleures conditions. Le port de Casablanca dispose de deux terminaux céréaliers spécialisés, le premier concédé à la société Sosipo avec une capacité de stockage de 70.000 T et un linéaire de quai de 27.000 m. Le deuxième concédé à la société Mass Céréales Al Maghreb avec une capacité de stockage de 68.000 T. Ces deux terminaux représentent l'avantage de permettre de réaliser des cadences de déchargement, par terminal, pouvant atteindre 17.000 tonnes par jour et une capacité théorique d'évacuation (trains et camions) allant jusqu'à 27.000 tonnes par jour à la différence des autres quais non spécialisés. La direction du port de Casablanca tient à rappeler que, dans l'objectif d'assurer la fluidité du trafic des céréales, l'ANP, la FNCL et les opérateurs de terminaux ont convenu depuis 2011 des règles à observer pour un meilleur transit au port de Casablanca. Ce qui permet de fixer les obligations et les engagements des différents acteurs notamment les cadences d'évacuation à respecter par les réceptionnaires au niveau de chaque terminal. □

d'abord, l'absence de visibilité qui handicape notre performance, puis le cadre de gouvernance qui demeure très contraignant, et enfin une logistique de transit portuaire coûteuse et pénalisante.

Je profite de l'occasion pour apporter un éclairage en ce qui concerne un certain amalgame et confusion entretenus par certaines parties prenantes, qui laissent entendre que les importations de

le cadre d'un nouveau modèle de gouvernance agile et fédérateur pour l'ensemble des acteurs de notre écosystème.

- **Quelles seraient les améliorations à apporter pour fluidifier le trafic des importations de céréales?**

- Pour nous, l'arrivée d'un navire céréalier au port est assimilée à une course contre la montre. Notre principale pré-